

Prêt Microcrédit

Ce fonds vise à soutenir les entreprises du territoire ayant des besoins limités en financement. Il s'adresse plus spécifiquement aux microentreprises (moins de 10 employés) qui ont un accès restreint au financement traditionnel.

Le **Prêt Microcrédit** de la SADC de la région de Coaticook permet la réalisation de projets tels que :

- ▼ Le démarrage d'une entreprise,
- ▼ L'acquisition d'une entreprise existante,
- ▼ L'achat d'équipements,
- ▼ Le renouvellement des outils promotionnels,
- ▼ La revitalisation de la façade ou des locaux,
- ▼ L'augmentation de l'inventaire,
- ▼ L'accroissement du fonds de roulement,
- ▼ Etc.

Modalités spécifiques

- ▼ Montant : de 5 000 \$ à 20 000 \$. Maximum cumulatif de 30 000\$ par entreprise
- ▼ Type de financement: prêt conventionnel avec caution (dans certains cas, une garantie pourrait être exigée).
- ▼ Durée du prêt: maximum 5 ans.
- ▼ Taux d'intérêt établi en fonction du risque du dossier.
- ▼ Frais d'ouverture de dossier : 75\$.
- ▼ Frais de suivi payables lors du décaissement : 0.95% du montant du prêt.
- ▼ Aucune pénalité pour remboursement par anticipation.

Critères d'admissibilité

- ▼ Mise de fonds minimale de 10% dans le projet ou capitalisation suffisante de l'entreprise.
- ▼ Obtention d'un financement dans une institution financière ou démonstration que l'entreprise n'a pas accès au financement traditionnel.
- ▼ Création ou maintien d'un emploi à temps plein ou démonstration de la perspective de création d'un tel emploi.
- ▼ Dépôt d'une version allégée du plan d'affaires.